



HAN-DROITS

Répit de fin de semaine



ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES

Activités spécialisées de maintien des acquis et de l'autonomie : arts plastique, musique, cuisine, ateliers, danse, jeux de société, motricité fine, etc.



INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

Les intervenants sont qualifiés afin de mettre en place et appliquer des plans d'intervention personnalisés aux besoins de chaque participant.



PARTICIPATION SOCIALE

Activités supervisées d'intégration dans la communauté: quilles, piscine, cinéma, parc, plage, randonnée pédestre, activités thématiques, etc.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- être âgé de 12 ans et plus ;
- habiter la MRC de Memphrémagog ;
- vivre dans sa famille naturelle ;
- avoir un diagnostic de DI ou TSA.



CRITÈRES D'INADMISSIBILITÉ

- ratio d'intervention 1/1 ou 1/2 ;
- trouble de comportement sévère ;
- problème de mobilité qui nécessite des transferts physiques à l'aide d'adaptations spécifiques ;
- manque d'autonomie dans les soins d'hygiène et l'alimentation.

avec la collaboration
financière de

Appui
proches aidants



HAN-DROITS

Répit de fin de semaine

Liste de vérification

Le participant est âgé de 12 ans et plus.

Le participant habite dans la MRC de Memphrémagog.

Le participant habite avec sa famille naturelle.

Le participant a un minimum d'autonomie dans ses soins d'hygiène.

Le participant a un minimum d'autonomie dans son alimentation.

Le participant nécessite un ratio d'intervention minimum d'1/3.

Le participant n'a pas de problème de mobilité qui nécessite un transfert physique.

Le participant n'a pas de trouble de comportement sévère et récurrent.

Le participant est admissible au transport adapté, au besoin.

avec la collaboration
financière de

Appui
proches aidants